

Les policiers n'ont plus le droit d'immobiliser les délinquants : ils les laissent s'enfuir ou ils leur tirent dessus ?

écrit par Christine Tasin | 11 juin 2020



.
Castaner a parlé. Il a donc décidé que les policiers ne servaient plus qu'à empêcher de braves Français d'origine d'aller au chevet de leurs parents malades, de s'installer sur une serviette à la plage et de leur piquer leur permis de conduire pour défaut de ceinture...

.
Le comité Adama demande aussi « que toutes les techniques d'immobilisation soient formellement interdites ». « Nous demandons à ce que la police française soit réformée », a encore ajouté Assa Traoré, et que l'IGPN et l'IGGN soient dissous pour être remplacées par des « corps extérieurs ». Lundi, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a annoncé quelques mesures pour l'amélioration de la

déontologie policière, dont l'abandon de la méthode d'interpellation dite de l'étranglement.

<https://rmc.bfmtv.com/emission/la-famille-d-adama-traore-refuse-d-aller-a-l-elysee-veut-des-actes-pas-des-discussions-1930239.html>

.

Dans la foulée les délinquants Traoré « exigent » la dissolution de l'IGPN et de l'IGGN... Ils auraient tort de se gêner, Castaner et Macron sont à leurs genoux.

.

J'admire les policiers, mais je ne les envie pas. Tout juste bons à se faire insulter, cracher dessus, voire rouler dessus à l'occasion, ils n'ont pas le droit de tirer sur ceux qu'ils sont censés arrêter, même quand ces derniers les font rôtir dans une voiture en flammes.

Mais il leur restait leur corps et leurs menottes pour immobiliser les racailles.

Castaner vient de leur interdire leur dernière liberté, celle d'immobiliser le délinquant en l'étranglant peu ou prou. Et ce qu'il s'agisse du dealer, du voleur, de l'assassin, du djihadiste même...

.

Castaner vient de transformer nos policiers en simples gardiens de la paix non armés, juste bons à appeler des renforts.. qui eux aussi ne pourront rien faire. La prochaine étape, n'en doutons pas, sera l'interdiction de l'utilisation de gaz lacrymo par les policiers (mais pas celui du LBD réservé exclusivement aux Français d'origine pacifiques qui manifestent) et celui du taser...

Castaner penserait en effet remplacer l'étranglement par un

bon coup de taser...

Mais il n'y est pas du tout. Depuis des années le taser est remis en cause car il serait susceptible de provoquer des infarctus aux gens cardiaques...

[...]

Dans le contexte de manifestations contre le racisme et les violences policières en écho à la mort de [George Floyd](#) aux Etats-Unis, décédé des suites de son interpellation par un policier blanc, le gouvernement veut réformer sa police et ses pratiques. L'utilisation du Taser par les forces de l'ordre n'est pas sans risque lors d'une interpellation, car il peut provoquer des infarctus.

Selon nos sources, le ministre de l'Intérieur privilégie l'utilisation du pistolet à impulsion électrique pour remplacer la technique dite de l'étranglement. Cette méthode controversée, qui consiste à faire une prise par le cou à une personne interpellée par les forces de l'ordre, est enseignée à l'école de police, et est considérée comme comportant des « *dangers* » par le ministr

[...]

En 2012, le ministère de l'Intérieur avait répondu à une [question écrite](#) de l'ex-sénatrice écologiste Nicole Borvo Cohen-Seat au sujet de l'utilisation des pistolets à impulsion électrique par les forces de l'ordre. Le ministère justifiait alors cette utilisation comme une arme intermédiaire, permettant « *d'éviter le recours à une arme à feu* ».

« *Les interventions, il importe de le garder à l'esprit, concernent en effet fréquemment des personnes faisant preuve d'une grande violence physique, ainsi que des personnes sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants* », expliquait le ministère. Cette arme présentée comme non létale « *peut constituer une réponse graduée et proportionnée à une*

situation de danger lorsque l'emploi légitime de la force s'avère nécessaire pour dissuader ou neutraliser une personne menaçante et/ou dangereuse », précisait un [rapport](#) du Défenseur des droits en 2013.

Ce même rapport prévient des risques de cette arme, concernant la santé, voire la vie de la personne qui en fait l'objet. « *Sur 334 décès répertoriés entre 2001 et 2008, Amnesty International a eu accès à 98 rapports d'autopsie et, dans 37 cas, les médecins légistes avaient cité cette arme comme facteur contribuant au décès* », peut-on lire dans le rapport.

[...]

<https://www.lci.fr/police/violences-policieres-le-taser-ou-pistolet-a-impulsion-electrique-pour-replacer-la-technique-de-l-etranglement-dans-la-police-2156101.html>

.

Alors ? Alors, peace and love...

Nous allons peut-être voir nos policiers se mettre à genoux devant les malfrats en les suppliant de bien vouloir monter dans le panier à salades..

Nous allons peut-être voir nos policiers tourner la tête de l'autre côté quand une racaille insultera, volera, tuera... sous leurs yeux.

.

Que voulez-vous qu'ils fassent ? Contrairement aux Ministres et à Macron qui font en sorte d'être irresponsables pénalement et de ne pas avoir de comptes à rendre, même pour les 30 000 morts du Covid, les policiers, eux, sont responsables des « accidents » ; ce sont eux qui sont jugés, punis, mis à la porte, interdits ensuite de trouver du travail dans la sécurité, comme Sébastien Jallamion, quand ils ne sont pas condamnés à de la prison ferme. Des

vies brisées... pour avoir simplement fait leur travail...

Nous vivons une époque épouvantable, le retour de bâton sera terrible, forcément. Pour tout le monde.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/06/10/la-violence-de-s-manifestations-produira-le-chaos-qui-accouchera-inevitablement-de-la-dictature/>